

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 76 (1984)
Heft: 6

Artikel: Procédures de consultation fédérale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-386207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procédures de consultation fédérale

L'Union syndicale suisse est régulièrement consultée par l'administration fédérale quant à des projets de lois ou d'ordonnances, avant que ceux-ci soient soumis au Parlement dans une forme qui tient compte des avis exprimés lors de cette procédure. L'USS a donné son point de vue, au cours de l'année 1984, sur les sujets suivants:

Date 1984	Objet	Destinataire
4.1.	Protection des travailleurs contre les congés	Département fédéral de justice et police
29.2.	Législation relative aux abus de connaissances privilégiées (opérations d'initiés)	Département fédéral de justice et police
31.3.	Procédure de consultation sur la suppression du contrôle officiel de la qualité dans l'industrie horlogère suisse	Département fédéral de l'économie publique
25.4.	Loi fédérale sur le placement et la location de services	Département fédéral de l'économie publique
25.4.	Loi fédérale sur l'utilisation des eaux et de la force hydraulique (LFH)	Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie
25.4.	Consultation en vue d'une révision de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et l'AI (LPC)	Office fédéral des assurances sociales
29.6.	Ratification par la Suisse du premier Protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme	Département fédéral des affaires étrangères
29.6.	Consultation relative à l'abaissement des vitesses maximales hors des localités et des autoroutes (vitesses 80/100)	Département fédéral de l'intérieur
29.6.	Assurance-chômage *	Département fédéral de l'économie publique

* L'USS a pris l'initiative d'adresser un mémoire au Département

Date	Objet	Destinataire
1984		
29.6.	Initiative parlementaire sur la politique familiale	Département fédéral de l'intérieur
30.6.	Avant-projet d'une loi fédérale sur les écoles polytechniques fédérales et les établissements annexes	Département fédéral de l'intérieur
13.8.	Réglementation de la main-d'œuvre étrangère 84/85; révision partielle de l'ordonnance du Conseil fédéral limitant le nombre des étrangers qui exercent une activité lucrative	Département fédéral de l'économie publique
31.8.	Revision des dispositions d'exécution de la LAMA sur l'assurance collective	Office fédéral des assurances sociales
31.8.	Augmentation des primes pour l'assurance des accidents non professionnels dès le 1er janvier 1985	Association suisse des assurances privées maladie et accidents
31.8.	5 ^e révision des allocations pour perte de gain	Département fédéral de l'intérieur
20.9.	Loi fédérale sur la protection des données personnelles	Département fédéral de justice et police
26.9.	Recommandations du Conseil de l'Europe concernant les émissions de TV par satellites	Département fédéral des affaires étrangères
28.9.	Projet d'ordonnance sur la lutte contre la pollution atmosphérique	Département fédéral de l'intérieur
28.9.	Projets de loi fédérale visant à améliorer l'information des consommateurs et de loi fédérale touchant le droit contractuel et la concurrence déloyale	Département fédéral de l'économie publique
31.10.	Loi sur la participation.*	Département fédéral de l'économie publique
15.11.	Revision partielle de la loi sur la circulation routière (LCR)	Département fédéral de justice et police
10.12.	Projet d'ordonnance sur les substances dangereuses pour l'environnement	Département fédéral de l'intérieur

* A paru dans la Revue syndicale N° 5, p. 172